

ASSOCIATION COLOMBOPHILE SUISSE (ACS)

Modes pour les années 2023-2025

1. Dispositions de base

- 1.1 Participation minimale = 5 membres avec 100 pigeons jeunes et vieux.
- 1.2 Distance minimale = 100 km de distance moyenne de l'association régionale. Pour des concours avec des exigences de distance minimale ou maximale, des distances au colombier divergentes sont tolérées.
- 1.3 Prix = 33,33% des pigeons voyageurs enlogés. Tous les prix doivent figurer dans un résultat de cercle, régionale ou globale de l'ACS. Le meilleur prix compte. Vols nationaux 2023-2025 : Vol national Ouest : le transport pour le vol national Ouest est organisé par l'association régionale 4, le transport pour le vol national Est est organisé par l'association régionale Centre.
- 1.4 12 concours entre le 15 avril et le 15 août (exclus pour le Championnat de jeunes pigeons) comptent pour tous les championnats de l'ACS. Les programmes de vol doivent être annoncés au président de la commission sportive de l'ACS jusqu'au 31 mars.
- 1.5 Des résultats de cercles peuvent être élaborés au sein d'une association régionale. La condition pour ce faire est une participation minimale de 5 éleveurs avec 100 pigeons enlogés par cercle. Simultanément, il faut s'assurer que toutes les sociétés d'une association régionale puissent participer aux concours. La distance moyenne doit être la même pour les concours des cercles et des associations régionales. Sur le résultat global, c'est la distance moyenne qui compte. Pour tous les championnats de l'ACS, c'est le résultat du cercle, de l'association ou le résultat global qui compte. C'est toujours la meilleure liste de prix qui compte. (Changement des Statuts prévu pour 2023)
- 1.6 Les concours de vieux et jeunes pigeons peuvent avoir lieu chaque jour de la semaine.
- 1.7 Dans la mesure où les dispositions ci-dessus sont remplies, les associations régionales peuvent également organiser plusieurs concours dans la même semaine, par exemple une courte et une longue distance.

2. Championnat suisse

- 2.1 Quatre pigeons choisis librement, dont chacun doit totaliser au moins 8 prix (total 32 prix).
- 2.2 Lorsque ces conditions sont remplies, ce sont les as-points suisses qui comptent pour la classification. Par pigeon, les distances d'as-points ne sont calculé que pour un maximum de 3000 km prix.
- 2.3 En cas d'égalité de points, c'est la plus grande somme de km prix qui départage ; puis le plus grand nombre de prix des 12 concours.
- 2.4 Les éleveurs qui ne remplissent pas les conditions ci-dessus sont ensuite classés selon les as-points suisses.
- 2.5 Les 15 premiers sont récompensés.

3. Championnat suisse de jeunes pigeons

- 3.1. Les 4 meilleurs concours sont évalués.
- 3.2. 3 des 6 pigeons désignés sont pris en compte dans le classement.
- 3.3. Le classement est établi en fonction du nombre de prix, puis en cas d'égalité en fonction as-points allemands).
- 3.4. Les 5 premiers sont récompensés.

4. Championnat suisse des yearlings

- 4.1 Quatre pigeons choisis librement avec une bague portant le millésime de l'année précédente avec 6 prix sans limite de distance. Autres conditions comme point 2.1.-2.4.
- 4.2 Les 5 premiers sont récompensés.

5. Championnat suisse junior

- 5.1 Les jeunes éleveurs jusqu'à l'âge de 18 ans (révolue dans l'année) peuvent participer.
- 5.2 Trois pigeons choisis librement avec 6 prix et maximum 1500 km de prix (les pigeons doivent avoir volé et être classés sous le nom du jeune éleveur).
- 5.3 Lorsque ces conditions sont remplies, classification selon les as-points suisses.
- 5.4 En cas d'égalité de points, le plus grand nombre de prix dans le 1er dixième départage.
- 5.5 Les 3 premiers sont récompensés.

6. Championnat suisse des As-pigeons

- 6.1 Les 10 meilleurs mâles et femelles de chacun des 12 concours de l'ACS, classés selon les as-points suisses, sont récompensés.

7. Championnat de courtes distances de l'ACS (as-points allemands)

- 7.1 4 pigeons choisis librement, avec bague de l'année précédente ou plus âgés, totalisant chacun au moins 8 prix (total 32 prix).
- 7.2 Les as-points allemands comptent pour la classification lorsque ces conditions sont remplies
- 7.3 Les 10 premiers sont récompensés.

8. Championnat des yearlings de l'ACS (as-points allemands)

- 8.1 4 pigeons choisis librement, avec bague de l'année précédente, totalisant chacun au moins 6 prix (total 24 prix).
- 8.2 Les as-points allemands comptent pour la classification lorsque ces conditions sont remplies.
- 8.3 Les 5 premiers sont récompensés

9. As-pigeons de l'ACS de courtes distances (as-points allemands)

- 9.1 Les 10 meilleurs mâles et femelles des 8 meilleurs concours, classés selon les as-points allemands, sont récompensés.

Définition des as-points selon le modèle suisse

1. Par prix = 4.0 points
2. Distance moyenne divisée par 100
Par exemple 298Km / 100 = 2.98 points
3. Résultat réparti en cinquième
Par exemple
1er cinquième = 4.0 points
2ème cinquième = 3.2 points
3ème cinquième = 2.4 points
4ème cinquième = 1.6 points
5ème cinquième = 0.8 points